

BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Le BTS Professions immobilières forme des professionnels des services de l'immobilier exerçant leur activité au sein de cabinets d'administration de biens, d'agences immobilières, d'organismes HLM ou de sociétés de promotions-constructions. Le conseil et le service constituent le socle de leur activité. La transaction immobilière vise à assurer le conseil et l'intermédiation entre un offreur et un demandeur. La gestion immobilière consiste à assurer l'administration de biens immobiliers. Avec de l'expérience, le titulaire de ce BTS peut aussi devenir chef d'entreprise par la création ou la reprise d'une agence ou d'un cabinet d'administration de biens.

QUALITÉS REQUISES

- S'intéresser au secteur de l'immobilier
- Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale
- Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens
- Être capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

Le titulaire du diplôme maîtrise toutes les facettes de la communication professionnelle : négociation, animation de réunions, rédactions d'écrits administratifs, juridiques ou commerciaux... Pour mener à bien son activité de conseil, il doit également assurer une veille dans les domaines juridique, économique, architectural, urbanistique...

- **Durée de la formation** : 2 ans — Possibilité de personnaliser le parcours en fonction de l'expérience et des acquis
- **Niveau terminal d'études** : BAC+2
- **Nature du diplôme** : National - Niveau 5
- **Code diplôme** : 320-31309 • **Code RNCP** : 14922
- **Formation par apprentissage**
- **Coût de la formation** : gratuit pour l'apprenti-financement OPCO
- **Nombre d'heures de la formation** : 1389

PROGRAMME DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Langue vivante étrangère

Culture générale et expression

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Conseil en ingénierie de l'immobilier

Communication professionnelle (français et langue étrangère)

Techniques immobilières - Transaction immobilière

Gestion immobilière

Conduite et présentation d'activités professionnelles

MODALITÉS D'ALTERNANCE

En formation 2 jours par semaine (les lundis et mardis)
et 3 jours en entreprise

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation :
http://www.bts-referentiel.fr/img/fr/fiche/93_referentiel-bts-professions-immobilières.pdf
<https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo19/ESRS1208621A.htm>

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI (EN BRUT)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1^{re} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti pour un temps plein.
Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage et sur le montant du salaire :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R16148>

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Responsable du développement et du pilotage commercial exerce dans tous les secteurs marchands et dans tous les types d'activités : Entreprises commerciales, industrielles et de services, PME-PMI majoritairement, Grandes entreprises. Pour les structures de type PME, le poste sera plus polyvalent « commercial-marketing » et « amont-terrain-aval ».

Métiers accessibles :

- **Responsable commercial-e**
- **Responsable du développement commercial**
- **Responsable du pilotage commercial**
- **Chargé-e du marketing clients ou du pilotage commercial**
- **Chargé-e d'affaires ou négociateur-riche d'affaires**
- **Ingénieur-e d'affaires commercial web-e-commerce**

POURSUITE D'ÉTUDES

En Master ou Grandes écoles de Commerce. L'Institut Fénélon vous propose de préparer les concours des Grandes Ecoles de Management grâce à l'intégration de modules spécifiques au sein de la formation.

Concours Passerelle 1 et 2 : il vous permet d'accéder à 9 Business Schools membres de la Conférence des Grandes Écoles et délivrant un diplôme visé Bac+5 grade de master.

Concours Ambitions + : il vous permet d'accéder en formation initiale et en alternance à 4 grandes écoles de management visées et revêtues du grade de Master. Ces quatre Grandes Écoles de Management ont décidé de s'associer dans une banque d'épreuves communes afin de faciliter l'admission des étudiants titulaires d'un diplôme Bac+2, ou Bac+3, dans leurs programmes grandes écoles.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle...) : www.donbosconice.eu

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Notre Unité de formation pour apprentis est accessible à tout un chacun et au public en situation de handicap. Nous proposons un accompagnement collectif et personnalisé selon les situations en partenariat avec des organismes spécialisés. Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec la référente handicap afin d'envisager des aménagements de la formation. **Contact : sophiaboudjema@gmail.com**

RESTAURATION

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement (6 € le repas en 2022-2023). En tant qu'apprenti vous bénéficiez d'une aide de 3 € par repas prise en charge par l'OPCO de votre employeur.

HÉBERGEMENT

Pas de possibilité d'hébergement en centre.

ACCÈS

Bus : Ligne 1- 2- A—arrêt Médiathèque

Train : Gare de Cannes: 2,1 km

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS

Le BTS Professions Immobilières est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : BAC STMG, BAC PRO gestion-administration, BAC PROcommerce et vente, BAC général, ...

Accès sur dossier, voire tests et /ou entretien.

Les démarches s'effectuent via la plateforme PARCOURSUP.

PUBLIC CONCERNÉ PAR L'APPRENTISSAGE

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus à l'exception des personnes :

- Reconnues travailleur handicapé
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- Inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les enseignements sont dispensés en présentiel par des professeurs du lycée, ainsi que des professionnels de l'immobilier.

Conseils de classe une fois par semestre avec bulletins envoyés aux entreprises et à l'apprenant

MOYENS MIS À DISPOSITION

- 1 salle informatique
- 1 vidéoprojecteur dans chaque salles de cours
- 1 centre de documentation et d'informations ouvert tous les jours
- Abonnement de l'établissement aux principaux magazines et journaux de la profession.

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Pour les épreuves du BTS, l'apprenti est convoqué aux différentes épreuves à une date donnée et un heure précise. Il doit obligatoirement passer toutes les épreuves de son BTS lors de la session. Si vous avez déjà présenté ce diplôme, vous pouvez sous certaines conditions conserver le bénéfice de certaines épreuves.

Vous êtes invité à prendre conseil auprès de l'établissement avant de déposer votre demande d'inscription.

ÉPREUVES FINALES L'étudiant sera évalué en vue de l'obtention de son diplôme au cours de la deuxième année par une épreuve en CCF et en fin d'année par des épreuves écrites et orales.

ÉPREUVE	MODE	DURÉE
U1 Culture générale et expression	Ponctuel - écrit	4h
U2 ET U22 Langue vivante étrangère	Ponctuel - écrit	2h
	Ponctuel - oral	40 min
U3 Conseil en ingénierie de l'immobilier	Ponctuel - écrit	3h
U4 Communication professionnelle en français et en langue étrangère	Ponctuel - écrit	4h
U51 Techniques immobilières Transaction immobilière	Ponctuel - écrit	3h
U52 Gestion immobilière	Ponctuel - écrit	3h
U6 Conduite et présentation d'activités professionnelles	Ponctuel - oral	40 min



**LYCÉE
LES FAUVETTES**

Contact : Bénédicte FLUCHA

Tél : 04.93.47.55.06 / Mail : flucha.fauvettes@gmail.com